

Sienna

Politique de durabilité

Juin 2026



Table des matières

1. Introduction	4
A. <i>Qu'est-ce que Sienna?</i>	4
B. <i>Une double responsabilité</i>	4
2. Champ d'application.....	5
3. Gouvernance	
4. Moyens mis en oeuvre	7
A. <i>Ressources</i>	7
a. Ressources internes.....	7
b. Ressources externes	7
B. <i>Formations</i>	7
5. Sienna, une entreprise responsable.....	8
A. <i>Climate</i>	8
a. Mise en œuvre d'une trajectoire ambitieuse de décarbonation	8
b. Déplacement et mobilité.....	10
c. Achats responsables.....	10
d. Autres actions.....	10
B. <i>Biodiversité</i>	10
C. <i>Capital humain</i>	11
a. Diversité, Équité et Inclusion	11
b. Qualité de vie au travail.....	12
c. Rémunération.....	12
d. Développement des compétences et formations	12
e. Société	13
6. Sienna, un investisseur responsable	13
A. <i>Exclusions</i>	15
B. <i>Intégration ESG</i>	15
a. Actifs listés	15
i. <i>Analyse ESG</i>	15
ii. <i>Sélection ESG</i>	16
b. Dette privée.....	16
i. <i>Analyse des controverses</i>	16

ii.	<i>Analyse ESG</i>	16
iii.	<i>Suivi</i>	17
c.	Stratégies d'investissement.....	17
i.	<i>Fonds ESG axés sur le risque</i>	17
ii.	<i>Fonds thématiques</i>	17
iii.	<i>Fonds d'impact</i>	17
C.	<i>Vote et engagement</i>	18
a.	Actifs listés	18
b.	Dette privée	19
D.	Plaidoyer.....	20
E.	<i>Climat</i>	20
F.	<i>Biodiversité</i>	21
7.	Reporting et transparence.....	21
8.	Révision et supervision.....	22

1. Introduction

A. Qu'est-ce que Sienna?

Sienna est spécialisée dans la conception de solutions d'investissement sur les marchés cotés et privés. Elle propose une offre diversifiée, incluant des fonds thématiques et une expertise différenciante sur les stratégies actions, obligataires, multi-actifs, hybrides et de dette privée.

S'appuyant sur une gestion active et sélective, elle accompagne les investisseurs institutionnels et les partenaires distributeurs avec des solutions adaptées à leurs besoins, en réponse aux enjeux qui façonnent l'évolution des marchés financiers.

Forte de plus de 115 collaborateurs et de 33 milliards d'euros d'encours sous gestion à fin décembre 2025, Sienna se distingue par son exigence opérationnelle et son engagement en faveur d'une finance responsable avec plus de 90 % de ses encours classés articles 8 ou 9 au sens du règlement SFDR¹.

B. Une double responsabilité



Sienna joue un rôle actif dans le financement de l'économie réelle avec une vision à moyen et long terme. Pour ce faire, Sienna a développé une stratégie ambitieuse de durabilité visant à la fois ses propres opérations et ses investissements.

Sienna cherche à remettre en question le statu quo en développant des solutions d'investissement innovantes conçues pour identifier les opportunités et réduire les risques liés aux grands défis sociaux et environnementaux de notre époque.

Sienna reconnaît que la finance responsable joue un rôle crucial dans le soutien d'un large éventail d'acteurs économiques lors des grandes transitions mondiales – numériques, démographiques, sociétales et écologiques.

¹ ***Article 8** : produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Article 9 : produit financier ayant l'investissement durable pour objectif.

Sienna s'appuie ainsi sur des cadres et textes internationaux comme par exemple les ODD de l'ONU² ou le Pacte Mondial. Compte tenu des investissements importants nécessaires pour réorienter la production, la consommation et remodeler les modes de vie dans les décennies à venir, la finance durable oriente déjà les capitaux vers des activités qui façonnent l'avenir tout en assurant une rentabilité saine pour les investisseurs et les actionnaires. Sienna est convaincue que l'intégration des objectifs d'investissement responsable dans ses processus d'investissement peut accroître la valeur du portefeuille en atténuant les risques, en renforçant la résilience de l'entreprise et en favorisant l'attractivité à long terme — créant ainsi une valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes.

À cette fin, Sienna intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses processus d'investissement. La philosophie du Groupe reconnaît que la durabilité et la rentabilité ne s'excluent pas mutuellement ; au contraire, la finance durable renforce notre capacité à remplir nos devoirs fiduciaires. La responsabilité fiduciaire de Sienna consiste donc à concilier la recherche de la performance financière et la prise en compte des critères ESG, deux éléments qui contribuent à créer de la valeur à long terme.

En tant qu'investisseur responsable, Sienna applique des normes rigoureuses aux entreprises dans lesquelles elle investit.

Sienna exige le même niveau de qualité pour elle-même. Sienna prend donc en compte la durabilité tant au niveau de l'investissement qu'au niveau de ses opérations (RSE). En conséquence, le Groupe se concentre systématiquement sur la résolution des défis liés au climat, à la biodiversité et à la DE&I, tout en s'efforçant de mettre en œuvre des solutions concrètes. De plus, Sienna s'engage à se concentrer sur des thématiques supplémentaires, chaque fois que cela concerne ses activités et parties prenantes.

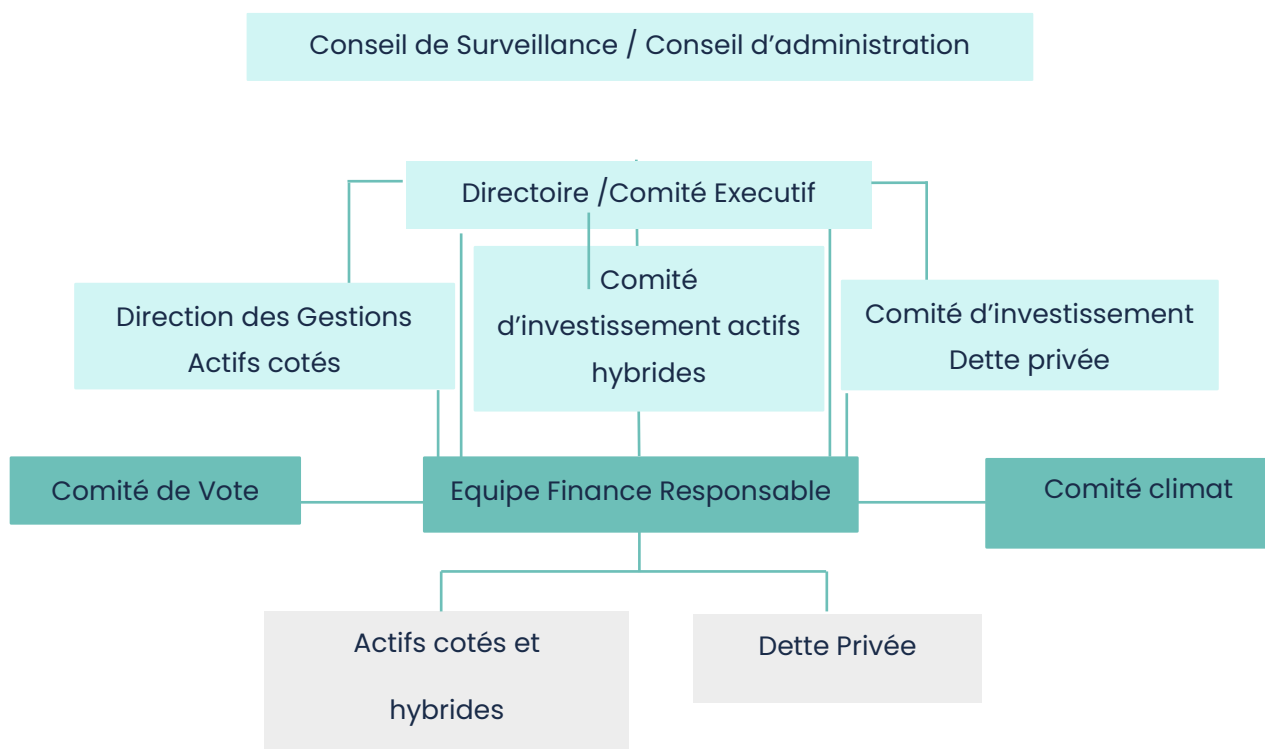
2. Champ d'application

Notre double responsabilité ne s'applique pas au même périmètre selon qu'il s'agit de notre responsabilité d'entreprise ou de notre responsabilité d'investisseur :

- **Notre responsabilité d'entreprise (RSE)** s'applique à l'ensemble de la société, sans exception : toutes nos équipes, toutes nos fonctions et toutes nos implantations sont concernées par les mêmes engagements.
- **Notre responsabilité d'investisseur (ISR)** s'applique par défaut à l'ensemble de nos fonds, toutes classes d'actifs confondues. Nos mandats de gestion et fonds dédiés suivent également ce standard, **à l'exception de ceux pour lesquels le client a défini des exigences spécifiques**, qui prévalent alors sur notre approche standard.

² [THE 17 GOALS | Sustainable Development](#)

3. Gouvernance



Sienna s'appuie sur un cadre de gouvernance solide pour le développement, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie de durabilité :

- Le **Directoire/Comité Exécutif** est responsable de la stratégie ESG, de ses objectifs, de ses réalisations et de son financement, et est le correspondant ESG dédié au conseil d'administration de Sienna.
- Le **Directeur de la Finance Responsable** (Equipe ESG) soutient les instances dirigeantes des actifs cotés et privés. Il leur rend compte directement et est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité de Sienna.
- Les comités d'investissement des actifs cotés, de dette privée et des actifs hybrides sont soutenues par l'équipe de finance responsable dans le cadre de l'approche extra financier des investissements
- Le **Comité Climat**, créé en janvier 2025, se réunit deux fois par an et est composé de membres de la direction de Sienna, du Directeur de la Finance responsable et du référent Climat. Ses rôles incluent :
 - La définition et la mise à jour régulière de la stratégie climatique de Sienna.
 - L'analyse et l'évaluation deux fois par an des performances climatiques issues des opérations et investissements de Sienna, ainsi que les progrès dans les initiatives de durabilité.
 - La proposition des actions correctives et des recommandations pour améliorer la performance climatique et affiner la stratégie climatique de Sienna selon les besoins.
- Le **Comité de Vote** se réunit deux fois par an et est composé du Président du Directoire, du Directeur de la Gestion Actions, du Directeur Juridique, du Directeur de la conformité et des risques. Le Directeur de la Finance responsable est en charge de l'organisation et de la conduite de ce Comité dont les missions incluent:

- La validation de la Politique de vote annuelle et de ses évolutions et du rapport de vote annuel.
- La fixation des orientations de la campagne de vote de l'année à venir.
- L'arbitrage des cas sensibles ou controversés lorsqu'ils existent.

4. Moyens mis en oeuvre

A. Ressources

Sienna considère que les considérations ESG sont transversales et devant être intégrées à tous les métiers de l'entreprise. Chaque équipe est censée contribuer et défendre les objectifs ESG du Groupe, garantissant un engagement cohérent et une intégration à l'ensemble de l'organisation. Chaque fonction joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre réussie de la stratégie de durabilité de Sienna. Par exemple, les équipes d'investissement contribuent par des pratiques d'investissement responsables, l'équipe des ressources humaines fait avancer les initiatives de responsabilité sociale d'entreprise dédiées aux sujets sociaux, et l'équipe Marketing et Communication garantit une représentation juste et transparente des engagements de durabilité de Sienna. Dans toute l'organisation, toutes les équipes doivent maintenir une solide connaissance et une compréhension des principes ESG et contribuer activement à la mise en œuvre de la stratégie à chaque étape.

a. Ressources internes

L'équipe dédiée à la durabilité de Sienna est composée de cinq membres. L'équipe est responsable de définir et de mettre en œuvre la stratégie de durabilité de Sienna, tant pour ses propres opérations que pour ses investissements, avec une approche adaptée à chaque domaine d'expertise.

L'intégration et la diffusion cohérentes des principes de durabilité dans toute l'organisation se fait au travers des membres de l'équipe de Finance Responsable en fonction de leur domaine d'expertise. Ces correspondants sont chargés de superviser la mise en œuvre de l'approche ESG au sein des différentes classes d'actifs, de surveiller l'intégration des facteurs ESG dans les processus d'investissement et d'assurer l'alignement avec la stratégie globale de durabilité de Sienna.

b. Ressources externes

Sienna s'appuie sur plusieurs fournisseurs de données externes pour soutenir les analyses ESG et surveiller les KPI ESG au sein des entreprises de nos portefeuilles. Ces fournisseurs incluent, sans s'y limiter, Morningstar Sustainalytics, Ethifinance, Humpact, Bloomberg, S&P Global Trucost, Habitat, Carbometrix, Iceberg Data Lab et, pour les procédures de vote, l'agence d'analyse de gouvernance Proxinvest Glass Lewis et la plateforme de vote Broadridge.

Weefin centralise toutes les données extra-financières, offrant à plusieurs équipes un accès à des informations actuelles sur les émetteurs et permettant l'agrégation et l'analyse tant au niveau du portefeuille que des univers d'investissement.

De plus, pour les investissements en dette privée, Sienna collecte des données ESG auprès des émetteurs via un questionnaire annuel via Tennaxia, qui donne également accès aux données de référence pour chaque secteur.

B. Formations

Sienna s'engage à proposer des formations sur le développement durable à l'ensemble de ses collaborateurs.

L'équipe de Finance responsable, accompagnée d'autres membres du personnel concernés, participe à des formations continues afin de rester informée des questions émergentes de durabilité.

Ces sessions comprennent des cours obligatoires et volontaires visant à approfondir la compréhension des collaborateurs de la relation entre la durabilité, les opérations de Sienna et ses objectifs stratégiques. La participation à ces programmes permet aux collaborateurs d'identifier et de gérer les impacts matériels, les risques et les opportunités auxquels Sienna est confrontée.

La formation peut également couvrir d'autres sujets de durabilité spécifiquement liés aux opérations, garantissant une approche globale à l'échelle de l'organisation.

5. Sienna, une entreprise responsable

Sienna veille à ce que ses propres opérations reflètent les mêmes principes de durabilité qu'elle applique aux investissements réalisés au nom de leurs clients. En tant qu'investisseur responsable, Sienna s'assure que les émetteurs dans lesquels elle investit respectent des normes ESG rigoureuses — et se soumet elle-même également à ces mêmes normes.

En tant qu'entreprise responsable, Sienna intègre les considérations environnementales et sociales dans ses processus décisionnels et ses activités, avec un accent systématique sur les défis clés tels que le changement climatique, la biodiversité et la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I). Sienna s'efforce de mettre en œuvre des solutions pratiques et concrètes et de veiller à ce que ces considérations soient intégrées dans tous les domaines de ses activités.

La responsabilité d'entreprise de Sienna prend plusieurs formes comme décrit ci-dessous.

A. *Climate*

a. Mise en œuvre d'une trajectoire ambitieuse de décarbonation

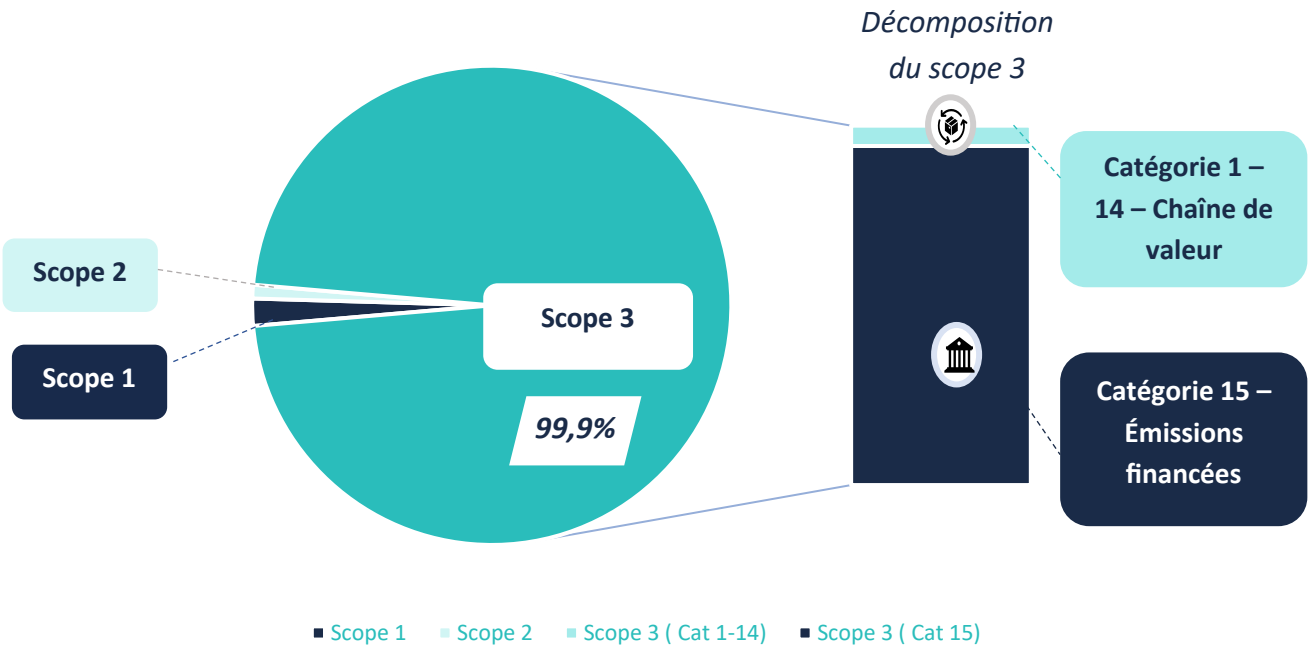
Le changement climatique est une menace croissante pour la planète. Comme l'indique le 6ème Rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) de 2023, les activités humaines sont responsables d'une augmentation des températures mondiales d'environ 1,1°C par rapport aux niveaux préindustriels. Le rapport souligne que, sans une réduction rapide et significative des émissions de gaz à effet de serre (GES), le monde risque de dépasser le seuil de +1,5°C dès le début des années 2030 — entraînant de graves conséquences telles que l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, la montée du niveau de la mer et des dommages irréversibles aux écosystèmes.

Depuis 2022, Sienna réalise des audits carbone annuels conformément au Protocole internationalement reconnu sur les gaz à effet de serre (GES), en collaboration avec un tiers indépendant, afin de mesurer et de comprendre son impact environnemental. Ces audits fournissent un inventaire détaillé des émissions et guident des actions concrètes pour réduire l'empreinte carbone du Groupe, tout en permettant le suivi des progrès et des ajustements stratégiques au fil du temps.

Représentation graphique des émissions de Sienna. Source : Sienna et Carbometrix

La mesure annuelle de l'empreinte carbone de Sienna permet d'identifier les principales sources d'émissions et les leviers les plus efficaces pour la réduction. Cela permet à Sienna de mettre en œuvre une série de cibles et d'actions dans tous les domaines. En raison de son activité de gestionnaire d'actifs, l'empreinte carbone de Sienna est en presque totalité concentrée dans ses investissements.

Sienna a donc fixé des objectifs ambitieux de réduction des GES, alignés sur l'Accord de Paris et l'initiative Science Based Targets (SBTi), qui sont décrits en détail dans sa [feuille de route climat](#). Ils couvrent à la fois les opérations propres de Sienna et les émissions financières de Sienna.



Scope	Objectif
1 & 2	Réduire les émissions absolues de 54,6 % d'ici 2033 par rapport aux niveaux de 2023.
3 (Catégories 1-14)	Mettre en œuvre des mesures pour réduire les émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur
3 (Catégorie 15)	Fixer et poursuivre des objectifs de réduction des émissions financées – détaillés dans la partie Investissement responsable

b. Déplacement et mobilité

En 2023, Sienna a mis en place une politique de déplacement visant à garantir un traitement équitable pour tous les collaborateurs, à définir des règles de voyage cohérentes et à minimiser l'empreinte carbone des voyages d'affaires. Dans le cadre de cette politique, le voyage en train est priorisé pour les trajets de moins de 3,5 heures. Sienna encourage également les collaborateurs à adopter des modes de transport durables pour se rendre et revenir du travail, soutenu par un programme d'incitation financière qui favorise des choix de mobilité respectueux de l'environnement.

Sienna a remplacé sa flotte de voitures de société par des véhicules électriques et hybrides, réduisant considérablement les émissions directes.

c. Achats responsables

Sienna met en œuvre des pratiques d'approvisionnement responsables qui prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux de sa chaîne de valeur en amont. Grâce à la Charte d'achat responsable, Sienna exige de tous les fournisseurs qu'ils s'engagent dans une amélioration continue en matière de protection de l'environnement, en particulier dans les domaines liés au climat tels que la réduction de la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'Accord de Paris. Les principes fondamentaux de cette politique d'approvisionnement responsable sont les suivants :

- Réutilisation et recyclage : encourager la réutilisation des matériaux et équipements autant que possible et appropriés
- Évaluation de fin de cycle de vie : évaluer si l'entretien ou la réparation des actifs existants est une alternative viable à l'achat de nouveaux équipements
- Produits respectueux de l'environnement : privilégier l'achat de produits et de matériaux respectueux de l'environnement et de l'énergie, ainsi que ceux respectant les normes de durabilité reconnues
- Collaboration avec les fournisseurs : Partenariats avec les fournisseurs pour promouvoir et renforcer des pratiques commerciales durables.

La politique détaille également nos critères de sélection des fournisseurs, tels que la disponibilité de l'empreinte carbone du fournisseur dans les champs 1, 2 et 3. Cette politique est accessible à tous les collaborateurs de Sienna, et l'équipe ESG est chargée de superviser et d'assurer sa mise en œuvre.

Sienna a pris la décision stratégique d'approvisionner en contrats d'électricité 100 % renouvelables nos bureaux. Cette initiative permettra de réduire significativement les émissions liées à la consommation d'énergie tout en soutenant le développement des énergies renouvelables sur le marché.

d. Autres actions

Sienna intègre la responsabilité climatique à travers des formations, des ateliers et l'engagement des collaborateurs.

De plus, en tant qu'investisseur responsable, Sienna intègre les considérations climatiques dans le processus d'investissement (voir partie 6).

B. Biodiversité

La biodiversité se définit comme la diversité des espèces, au sein des espèces, des écosystèmes et de leurs interactions. La biodiversité et les services essentiels fournis par la nature à l'humanité influencent presque tous

les aspects du développement humain. Ces services écosystémiques sont essentiels à la production alimentaire, à la purification de l'eau, à la régulation du climat et au contrôle des maladies. Cependant, les ressources naturelles s'épuisent et se dégradent beaucoup plus rapidement qu'à toute autre époque de l'histoire humaine, et cela est presque exclusivement dû aux activités humaines. Un million d'espèces, sur un total estimé à huit millions, sont menacées d'extinction, 75 % de la surface terrestre a été significativement modifiée, et 85 % des zones humides ont³ disparu. Ce déclin met en péril un nombre important d'écosystèmes ainsi que les services écosystémiques essentiels à l'économie et à notre société. L'IPBES⁴ estime que 50 % du PIB mondial sera affecté par la perte de biodiversité. À cet égard, la perte de biodiversité constitue un risque financier.

Sienna reconnaît que ses activités dépendent à la fois de la biodiversité et l'impactent, directement ou indirectement. Sienna soutient depuis longtemps des initiatives et parties prenantes liées à la biodiversité. Pour renforcer cet engagement, le Groupe est devenu actionnaire d'Iceberg Data Lab en 2022 et soutient la recherche académique dédiée à la biodiversité, via la Chaire de Recherche d'AgroParisTech. En 2024, Sienna a officialisé cet engagement en développant une stratégie dédiée à la biodiversité.

De plus, en tant qu'investisseur responsable, Sienna intègre les considérations de biodiversité dans le processus d'investissement, garantissant que les risques et opportunités liés à la nature soient systématiquement évalués et gérés (voir partie 6).

C. Capital humain

Les activités de Sienna reposent sur son capital humain. Sienna s'engage donc sur plusieurs enjeux sociaux. Toutes les dimensions sont évaluées au moins tous les deux ans, à travers une enquête sur le climat social à laquelle tous les collaborateurs de Sienna sont invités à répondre anonymement. Le questionnaire combine des questions quantitatives et des questions ouvertes de nature qualitative. Les résultats sont analysés, partagés au niveau de l'équipe, puis suivis d'un plan d'amélioration ciblé dirigé par la direction. La dernière enquête a eu lieu en juin 2025.

a. Diversité, Équité et Inclusion

[La Charte Diversité, Équité et Inclusion \(DE&I\)](#) de Sienna, datée de juin 2025, définit l'engagement du Groupe à favoriser un environnement de travail inclusif pour tous les collaborateurs. Elle définit la diversité comme la présence de différences au sein d'une organisation, l'équité comme un accès équitable et des opportunités pour tous, et l'inclusion comme les actions entreprises pour reconnaître et valoriser des forces et identités uniques, garantissant que chacun se sente accueilli et valorisé.

En accord avec les valeurs fondamentales de Sienna : cohésion, innovation durable, orientation client et agilité, la charte souligne que DE&I est essentiel pour améliorer la performance et la prise de décision de l'entreprise. En tant qu'investisseur responsable, le Groupe s'impose à lui-même et à ses émetteurs en portefeuille des normes élevées en matière de diversité et d'inclusion, visant à créer un environnement où les parcours et perspectives variés sont adoptés, et où tous les collaborateurs ont des chances égales de s'épanouir.

Pour guider ses efforts en matière de DE&I, Sienna a identifié cinq priorités clés : assurer l'égalité des chances, promouvoir la parité, favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap, favoriser le développement professionnel des jeunes et mettre en valeur l'expérience des seniors.

³ Selon le ministère français de la Transition écologique

⁴ IPBES : Plateforme intergouvernementale de politique scientifique sur la biodiversité et les services écosystémiques

L'engagement de Sienna envers la DE&I est mis en pratique à travers un plan d'actions concret, soutenu par la direction et suivi à travers des indicateurs clés de performance. Cette approche globale vise à cultiver un environnement de travail sûr et inclusif où chaque collaborateur peut s'exprimer librement.

Des conférences sont régulièrement organisées afin de développer leurs connaissances et de sensibiliser sur des sujets clés qui soutiennent un véritable état d'esprit DE&I, tels que les biais psychologiques, les stéréotypes liés au handicap et d'autres questions pertinentes.

b. Qualité de vie au travail

Sienna a adopté un modèle de bureau flexible, introduit en 2024 en réponse aux retours recueillis lors de l'enquête annuelle auprès des collaborateurs. Ce modèle rassemble tous les collaborateurs sur un même étage et offre des zones d'ancrage conçues pour soutenir la collaboration et la mobilité.

L'équilibre vie professionnelle/vie privée est soutenu et formalisé par une Charte de Déconnexion et une politique de télétravail, qui autorisent jusqu'à deux jours de télétravail par semaine.

La santé et la sécurité des employés sont activement promues. Sienna organise régulièrement des initiatives de santé préventive sur des sujets tels que la nutrition, la santé cardiovasculaire et les défis rencontrés par les aidants. Le groupe propose également une formation aux premiers secours.

Enfin, Sienna favorise un environnement qui encourage une expression ouverte, directe et collective, garantissant aux employés des canaux accessibles pour partager leurs points de vue et contribuer au dialogue en entreprise.

c. Rémunération

Convaincue que l'engagement en matière de durabilité doit se traduire concrètement dans le fonctionnement de l'entreprise, notre société a intégré un objectif de durabilité au dispositif de rémunération variable annuelle de l'ensemble de ses collaborateurs. Cette mesure traduit notre volonté d'aligner les intérêts individuels avec notre trajectoire collective en matière environnementale, sociale et de gouvernance, et de faire de chaque collaborateur un acteur direct de notre stratégie de durabilité, au-delà des seules équipes dédiées à ces enjeux.

L'ensemble des collaborateurs de Sienna se voient ainsi attribuer un objectif de durabilité lors de leur entretien d'évaluation annuelle. L'atteinte de cet objectif conditionne ainsi le versement d'une partie de sa rémunération variable annuelle.

Pour les gestionnaires de portefeuille par exemple, une partie de leur rémunération variable est liée à des critères de performance qualitatifs, notamment le respect des réglementations ESG et l'alignement avec la politique de gestion des risques de Sienna. Cette composante qualitative intègre des considérations relatives aux risques de durabilité, conformément à l'article 3 du Règlement SFDR.

De plus, certains accords de partage des bénéfices des entités juridiques incluent des objectifs pour des indicateurs ESG tels que « S » (formation des employés, parité) et « E » (empreinte carbone de l'entreprise), et pour les entités éligibles, Sienna propose une⁵ contribution PERECO de l'employeur aux employés.

De plus, la parité de genre est démontrée dans la rémunération des employés, garantissant que les personnes exerçant des responsabilités équivalentes reçoivent un salaire égal.

Plus de détails sont disponibles dans les politiques de durabilité des entités respectives.

d. Développement des compétences et formations

L'intégration des employés et le développement des compétences sont des priorités clés chez Sienna. Les besoins en formation sont identifiés par des évaluations annuelles de performance et des enquêtes auprès des employés,

⁵ Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif

garantissant que les plans de développement reflètent à la fois les aspirations individuelles et les objectifs organisationnels.

Pour soutenir l'apprentissage continu, Sienna offre aux employés l'accès à Skillup, une plateforme dédiée qui leur permet d'explorer et de sélectionner facilement des formations adaptées à leurs besoins spécifiques.

e. Société

Sienna s'engage à soutenir et promouvoir des initiatives sociétales qui créent un impact social positif. Le Groupe accorde une grande importance aux initiatives menées par ses employés, comme le partenariat avec La Cravate Solidaire. Chaque année, une nouvelle initiative de solidarité est lancée.

Pour certaines entités, le système d'intéressement des collaborateurs est conditionné à l'atteinte d'objectifs dont un est spécifiquement dédié à l'organisation d'une initiative sociétale.

De plus, Sienna soutient des initiatives de parrainage basées sur les compétences visant à autonomiser les individus et les communautés en leur donnant accès à des ressources de développement professionnel. Ces initiatives incluent le mentorat des étudiants et l'offre de stages alignés sur les domaines d'expertise de Sienna.

6. Sienna, un investisseur responsable

Sienna prend en compte les risques et les opportunités importants tout au long du cycle d'investissement — de la sélection et du suivi à l'optimisation du portefeuille et à la cession — à travers le prisme de la double matérialité. Cette approche implique que Sienna évalue à la fois les risques que l'environnement pose pour les investissements et les externalités négatives générées par les émetteurs en portefeuille. Les décisions d'investissement de Sienna intègrent l'analyse extra-financière car celle-ci participe à la valeur de long terme d'une entreprise. Ainsi, les activités d'investissement responsable de Sienna sont intrinsèquement liées à son devoir fiduciaire à long terme.

Sienna intègre le climat, la biodiversité et les considérations sociales dans son processus d'investissement.

Sienna s'engage à gérer de manière responsable ses fonds et vise, autant que possible, à classer tous les nouveaux fonds comme articles 8 ou 9 selon le règlement SFDR, avec des exceptions seulement lorsque la nature des actifs ou du fonds l'exige. En décembre 2025, plus de 90 % des actifs sous gestion dans le périmètre de SFDR sont classés Article 8 ou Article 9. Sienna comprend l'importance de la classification des fonds pour ses clients et travaille activement à répondre à leurs préférences.

Sienna intègre la dimension ESG dans l'ensemble de son processus décisionnel, guidé par quatre piliers clés : exclusions, intégration ESG, engagement et plaidoyer.

Les méthodologies détaillées des actifs listé et de l'intégration ESG de la dette privée se trouvent dans la [politique ESG actifs listés](#) de Sienna et la [politique ESG dette privée](#) de Sienna.

<i>Actifs listés</i>	<i>Dettes privées</i>
Exclusions Toutes nos expertises appliquent la politique d'exclusion de Sienna (exclusions normatives et sectorielles).	
Intégration ESG Nos expertises intègrent les critères ESG de manière différenciée dans le processus d'investissement.	
- Analyse des risques ESG (selon une matrice d'exposition aux enjeux ESG sectoriels) - Analyse et gestion des controverses - Exclusion des émetteurs les plus risqués sur leurs enjeux ESG	- Analyse des controverses - Analyse des risques ESG (basée sur le cadre SASB et les PAI) et identification des opportunités (principalement via les ODD) - Suivi annuel de l'analyse ESG pour chaque investissement
Engagement L'engagement est déployé selon des approches spécifiques à chaque expertise, dans le but de toujours améliorer les pratiques ESG des émetteurs.	
- Exercice des droits de vote - Engagement/dialogue collectif	- Dialogue bilatéral avant le financement - Questionnaire annuel ESG - Fourniture de kits thématiques
Plaidoyer Au sein du secteur financier et auprès de ses parties prenantes, Sienna promeut une approche d'investissement responsable et à long terme. Sienna répond aux consultations, participe activement aux groupes de travail et entretient un dialogue régulier avec ses pairs et ses divers partenaires.	

A. Exclusions

L'objectif de la [politique d'exclusion](#) de Sienna est d'interdire l'investissement dans tout actif exposé à des risques importants de durabilité ou qui pourrait avoir un impact négatif sur les facteurs de durabilité.

Sienna applique différents types d'exclusions :

Exclusions	Sienna
Normatives	Respect du Pacte Mondial des Nations Unies, des Principes directeurs de l'ONU, des Lignes directrices de l'OCDE et des juridictions controversées
Armes	Exclusion totale d'une liste définie d'armes controversées
Pornographie	≥5 % de revenus sur la production ou ≥ 25 % sur la distribution
Tabac	≥5 % de revenus sur la production ou ≥ 25 % sur la distribution
Charbon	Exclusion totale (planification/développement de nouvelles capacités (extraction, production, etc.) ou ≥5 % des revenus (chaîne de valeur complète)
Huile et gaz non conventionnels	≥20 % des revenus (exploration, production, commerce, transport)

D'autres critères d'exclusion spécifiques peuvent être appliqués au niveau du fonds ou du mandat, en raison de demandes spécifiques des clients pour leurs fonds dédiés, de positionnement des fonds et/ou d'exigences spécifiques de catégorisation.

Pour des classes d'actifs et des clients spécifiques, Sienna peut appliquer des exclusions supplémentaires.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [Politique d'exclusion](#).

B. Intégration ESG

Chez Sienna, l'intégration ESG signifie que les critères extra-financiers sont pris en compte dans le processus d'investissement. Elle repose sur une analyse ESG des émetteurs (entreprises, États, villes, etc.) et sur l'utilisation de cette analyse ESG pour sélectionner les émetteurs destinés aux investissements. Nous considérons l'ESG comme un moteur de création de valeur à long terme pour nos portefeuilles.

a. Actifs listés

i. Analyse ESG

L'analyse ESG vise à apprécier les capacités des émetteurs à gérer les risques et opportunités ESG. Elle couvre les facteurs environnementaux matériels (climat, biodiversité, pollution, gestion des ressources, etc.), les facteurs sociaux (capital humain, relations avec les parties prenantes, etc.) et la gouvernance (équilibre des pouvoirs, culture, stratégie, etc.).

L'analyse ESG repose sur les agences de notation extra-financières et repose sur trois piliers principaux :

- Identification des risques et opportunités ESG pour chaque secteur et chaque émetteur : Tous les émetteurs ne sont pas confrontés à des risques et opportunités ESG identiques ; ceux-ci varient selon les secteurs et plusieurs aspects tels que leurs activités commerciales, leur chaîne de valeur, leurs sites de production, leur clientèle et leurs dépendances environnementales. Par exemple, les entreprises industrielles sont généralement exposées à une plus grande exposition aux risques et opportunités environnementales, tandis que les entreprises de services sont généralement davantage influencées par des considérations culturelles.
- Analyse de la gestion des risques et opportunités ESG par les émetteurs : Après avoir identifié les risques et opportunités ESG pour chaque secteur et émetteur, il est important d'évaluer la manière dont ceux-ci sont gérés. Cela implique d'examiner les politiques, processus et structures de gouvernance mis en place pour faire face aux risques et tirer parti des opportunités. Bien que les entreprises du même secteur puissent faire face à des défis ESG similaires, leur efficacité managériale peut varier considérablement en fonction de la force des contrôles internes, de la supervision du conseil d'administration, du degré d'intégration ESG dans leurs stratégies et de l'allocation des ressources pour la durabilité. De plus, les controverses sont soigneusement prises en compte dans les évaluations ESG, car elles offrent un aperçu des pratiques concrètes d'une entreprise et peuvent influencer les scores finaux en fonction de leur fréquence, de leur gravité et de la manière dont l'entreprise gère ces événements.
- Système de notation : Le système de notation ESG évalue les émetteurs en tenant compte à la fois de leur exposition aux risques et opportunités ESG matériels et de leur manière de les gérer. Elle garantit que l'évaluation reflète non seulement le niveau de risque, mais aussi l'efficacité de la gestion. Une exposition plus élevée nécessite une gestion plus forte, et le score final équilibre le risque et la qualité de la gestion pour une vision plus claire du profil ESG de l'émetteur.

ii. Sélection ESG

Le score ESG peut orienter les décisions d'investissement de plusieurs manières :

- Les approches Best in Class ou Best in Universe, où les émetteurs ayant les scores ESG les plus bas dans leur secteur sont exclus de l'univers investissable.
- Performance du score ESG : Le score peut également être utilisé comme contrainte au niveau du portefeuille, garantissant que le score ESG moyen du portefeuille reste supérieur à celui de son benchmark ou de son univers initial.

Ces méthodes permettent une intégration systématique des facteurs ESG, la priorisation des émetteurs mieux notés et l'alignement avec les objectifs de durabilité.

D'autres approches peuvent être utilisées selon les stratégies d'investissement.

b. Dette privée

i. Analyse des controverses

Après un filtre d'exclusion, les opportunités d'investissement font l'objet d'une analyse systématique des controverses menée soit par le fournisseur externe Ethifinance, soit en interne. Lorsqu'une controverse est détectée, nos analystes évaluent à la fois sa gravité et l'adéquation des mesures correctives de l'entreprise. Après avoir terminé cette évaluation, l'équipe de crédit privé peut choisir de ne pas poursuivre le financement si la controverse présente un risque important.

ii. Analyse ESG

Tous les candidats au financement subissent une analyse ESG en plus de l'analyse financière traditionnelle. Cette revue couvre les facteurs environnementaux (climat, biodiversité, pollution et gestion des ressources), les

facteurs sociaux (capital humain et relations avec les parties prenantes) et la gouvernance (équilibre des pouvoirs, culture et stratégie). L'analyse s'appuie sur les outils complémentaires suivants :

- Le cadre d'analyse sectorielle du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les principaux indicateurs d'impact négatif (PAI) et l'analyse des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies sont utilisés pour identifier des facteurs ESG importants pour l'emprunteur potentiel.
- Un questionnaire ESG est systématiquement envoyé dans le cadre de l'analyse ESG. En fonction des réponses de l'emprunteur potentiel, des informations publiques et des documents reçus, l'équipe ESG identifiera et documentera les actions entreprises pour traiter les risques et opportunités ESG importants.

Si aucun problème critique n'est identifié, l'investissement peut se poursuivre.

iii. Suivi

Les sociétés emprunteuses sont tenues de mettre à jour leurs questionnaires ESG chaque année. Cela garantit que Sienna peut suivre l'avancement des pratiques ESG et maintenir une surveillance continue des entités du portefeuille.

c. Stratégies d'investissement

Les critères ESG sont intégrés de manière différenciée dans le processus d'investissement selon la classe d'actifs et l'objectif d'investissement.

i. Fonds ESG axés sur le risque

Certains fonds de Sienna sont axés sur le risque ESG. Ils appliquent une approche de réduction de l'univers d'investissement (stratégies de meilleure qualité / meilleures en univers), ou de pilotage ESG afin d'atténuer le risque ESG.

ii. Fonds thématiques

Sienna gère des fonds thématiques qui répondent à des défis spécifiques, tels que la transition climatique, l'impact social, les obligations vertes ou la défense, tout en intégrant les considérations liées au risque ESG.

iii. Fonds d'impact

Sienna gère également des fonds à impact, qui démontrent un fort engagement envers des résultats positifs mesurables.

Sienna définit l'investissement à impact, conformément à l'*Institut de la Finance Durable*, comme une stratégie d'investissement et de financement conçue pour accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, tout en fournissant des preuves claires des effets positifs générés par les investisseurs.

Cette approche repose sur trois piliers : l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure de l'impact.

Elle reflète l'engagement des acteurs financiers à apporter des bénéfices sociaux et environnementaux tangibles alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), et à mesurer rigoureusement ces résultats.

Pour mettre en pratique cet engagement, Sienna a développé une gamme de fonds à impact sur des actifs cotés et du crédit privé.

Ces stratégies se concentrent sur des thèmes tels que l'inclusion sociale, le climat et la biodiversité, ayant pour objectif commun de favoriser une transformation durable et de contribuer de manière significative aux ODD.

C. Vote et engagement

Les activités de gestion responsable de Sienna sont étroitement intégrées à son processus décisionnel d'investissement. L'engagement nous permet d'influencer activement les entreprises dans lesquelles Sienna investit, encourageant de meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), contribuant ainsi à atténuer les risques financiers à long terme. À travers son approche d'engagement, Sienna vise, conformément à sa politique d'investissement responsable, à :

- **Influencer les entreprises** vers des pratiques ESG plus solides et une conformité aux normes et cadres internationaux dans des domaines tels que le changement climatique, la conservation de la biodiversité et la responsabilité sociale.
- **Encourager les émetteurs à mesurer et à rendre compte** de leurs performances extra-financières afin de surveiller l'impact de leurs activités.
- **Promouvoir une plus grande transparence** sur la manière dont les entreprises prennent en compte les questions ESG.

a. Actifs listés

i. Vote

Sienna a mis en place une [politique de vote](#) qui guide les décisions des actionnaires lors des assemblées générales, garantissant que les votes soient alignés sur les intérêts à long terme des investisseurs et les meilleures pratiques de gouvernance. Pour être efficace, la politique de vote doit respecter certains principes fondamentaux :

- **Transparence des politiques** : La politique de vote doit être claire et accessible, permettant aux investisseurs de comprendre comment et pourquoi les décisions de vote sont prises. Cette transparence garantit la responsabilité et renforce la confiance des investisseurs.
- **Indépendance des décisions** : Les décisions de vote doivent être prises de manière indépendante, sans influence excessive de la part de la direction de l'entreprise ni conflits d'intérêts. L'intégrité du processus de vote garantit que les votes reflètent les intérêts supérieurs des actionnaires.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Les décisions de vote doivent intégrer autant que possible des critères non financiers, soutenant des résolutions favorisant la durabilité environnementale et la responsabilité sociale.

Après présentation et approbation par le Comité de vote de Sienna, le département des finance responsable est chargé d'exercer les droits de vote. L'équipe est responsable de l'analyse des résolutions, avec le soutien de Proinvest Glass Lewis, et gère les procédures de vote via la plateforme Broadridge. L'exécution du vote est assurée par l'équipe du middle office.

La politique de vote et [d'engagement des actifs listés de Sienna](#) est disponible en ligne ainsi que les rapports annuels de vote et d'engagement.

ii. Engagement

Sienna considère l'engagement comme un outil pratique et complémentaire à l'analyse ESG, renforçant notre capacité à identifier et gérer les risques et opportunités ESG. La recherche de la performance à long terme des fonds implique également de soutenir et de sensibiliser les entreprises dans lesquelles Sienna investit. La stratégie d'engagement de Sienna inclut notamment des activités de dialogue avec les entreprises (principalement par le biais d'initiatives collectives). Toutes ces actions visent à avoir un impact sur les entreprises en les encourageant à améliorer leur prise en compte des enjeux ESG auxquels elles sont confrontées.

Quatre thèmes d'engagement ont été identifiés dans le cadre de la stratégie ESG de Sienna :

- Stratégies de transition climatique et énergétique requises dans le cadre de l'Accord de Paris,

- La diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I),
- Stratégies de préservation de la biodiversité.
- Stratégies de Transition Juste

Sienna organise deux types d'engagements :

- Engagement proactif initié lorsqu'une entreprise manque de transparence ou semble faible sur la gestion d'un enjeu E, S ou G. Bien que non liées à une controverse, ces faiblesses représentent des risques potentiels qui pourraient s'aggraver dans le temps s'ils ne sont pas traités.
- Engagement réactif entrepris en réponse à des controverses concernant des violations de normes internationales telles que le Pacte mondial des Nations Unies ou les Lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Dans de tels cas, Sienna cherche un dialogue pour comprendre la perspective de l'entreprise et les mesures correctives prises en main, nous permettant d'évaluer et de gérer les risques connexes.

Sienna croit en l'efficacité de la gestion collaborative pour engager les sociétés cotées. Les initiatives d'engagement collaboratif auxquelles participe Sienna sont sélectionnées en accord avec son approche et sa politique d'investissement responsable.

Les différentes actions d'engagement sont détaillées dans la [politique publique de vote et d'engagement](#) ainsi que dans le rapport annuel d'engagement.

b. Dette privée

L'expertise dette privée de Sienna n'opère pas en tant qu'actionnaire ayant la possibilité d'acheter ou de vendre des titres.

A ce titre, s'il est tout à fait possible d'entamer un dialogue avec des emprunteurs privés sur des thématiques ESG et de demander le respect d'objectifs, le processus d'escalade, classique et nécessaire dans toute forme d'engagement n'est pas répliquable : Sienna ne peut pas sanctionner le management de l'entreprise par le vote ou le dépôt de résolutions de vote, ni ne peut alléger sa position ou la vendre partiellement ou en totalité. En tant que prêteur, Sienna doit aller à l'échéance de son prêt et son influence s'exerce essentiellement lors de la mise en place de la transaction.

En tant que détenteur de dette privé, Sienna pratique cependant une forme d'engagement en lien avec l'exercice de son métier de prêteur :

- **Dialogue initial** : La plupart des transactions (environ 80 %) sont des transactions bilatérales permettant un dialogue initial approfondi avec l'emprunteur. Lors de la mise en place de la transaction, Sienna inclut dans les éléments clés de la discussion l'engagement de l'emprunteur à fournir des données ESG annuellement.
- **Sustainability Linked Loans (SLL)** : Lorsque cela est possible, dans le cas des fonds à impact, l'équipe inclut des clauses de prêts liés à la durabilité (SLL). Ces clauses engagent les emprunteurs à atteindre des indicateurs de durabilité prédéfinis pertinents pour leurs métiers. Ces clauses sont la conséquence d'un dialogue approfondi avec l'emprunteur et sont exigeantes. En cas de non-conformité, des pénalités sur les taux d'intérêt peuvent s'appliquer, tandis que la réalisation des objectifs peut entraîner des baisses de taux, alignant ainsi les incitations financières sur les résultats de durabilité.
- **Audits thématiques** : Pour des transactions thématiques spécifiques, Sienna réalise des audits dédiés avant d'accorder les prêts. Ces audits garantissent que les trajectoires sociales et de biodiversité des entités sont alignées avec celles des fonds concernés. Ils fournissent également la base pour des recommandations sur les indicateurs clés de performance pertinentes pour l'objectif de chaque fonds.
- **Suivi ESG continu** : Les emprunteurs doivent remplir des questionnaires ESG annuels pour suivre les progrès par rapport aux indicateurs et engagements convenus.

- **Renforcement des capacités** : Sienna soutient les emprunteurs dans le renforcement de leurs capacités ESG en proposant des outils dédiés, notamment des conférences, des notes d'analyse, des échanges avec des experts, etc.

D. Plaidoyer

Sienna promeut un état d'esprit responsable et à long terme dans l'ensemble du secteur financier.

Sienna est un participant fermement engagé dans son écosystème. Sienna contribue activement aux initiatives de marché et participe à des engagements collaboratifs en accord avec sa stratégie de durabilité. Chaque année, Sienna identifie de nouvelles opportunités d'engagement et de plaidoyer pour faire progresser les pratiques de l'industrie et soutenir les thèmes ESG émergents, notamment l'action climatique, la préservation de la biodiversité et l'inclusion sociale. Tous les engagements de Sienna en matière de finance durable sont accessibles publiquement sur le [site web](#).

E. Climat

En orientant les flux de capitaux vers des projets et des entreprises qui favorisent la durabilité environnementale, les institutions financières peuvent non seulement réduire leur propre impact sur l'environnement, mais aussi catalyser un changement positif à grande échelle.

En intégrant les considérations climatiques dans ses décisions d'investissement, Sienna peut contribuer à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et soutenir la résilience des écosystèmes et des communautés face aux impacts du changement climatique. L'engagement de Sienna en faveur de l'action climatique repose sur ses valeurs fondamentales et ses processus d'investissement, reflétant la conviction du Groupe en un avenir durable et plus respectueux de l'environnement.

Sienna a mis en place un cadre complet soutenu par une politique d'exclusions qui s'applique à tous les domaines d'expertise, du moins pour les fonds ouverts. Cette politique limite l'exposition au charbon ainsi qu'au pétrole et au gaz non conventionnels, reflétant notre engagement à lutter contre les principaux facteurs du changement climatique.

Sienna fixe des objectifs mesurables pour réduire l'intensité carbone de ses investissements tout en maintenant une approche réaliste et efficace de la décarbonation.

a. Actifs listés (d'ici 2029, année de référence 2023)

Scopes	Objectifs
1 & 2	Aligner 42 % du score de température des actifs cotés de 2,33°C à 2,03°C.
1, 2 & 3	Aligner 42 % du score de température des actifs cotés de 2,52°C à 2,16°C.

Bien que ces objectifs couvrent 42 % des actifs cotés sous gestion (au 31/12/2023), Sienna mesure et surveille la température de **tous les portefeuilles** afin d'assurer une stratégie climatique cohérente et globale.

b. Dette privée (d'ici 2033, année de référence 2023)

Secteurs	Objectifs
Ciment	-27,5 % d'émissions de GES par tCO ₂ e/t

Transport terrestre	–39,1 % d'émissions de GES par gCO ₂ e/t.km
Aviation	–35 % d'émissions de GES par gCO ₂ e/RTK
Bâtiments	–69,1 % d'émissions de GES par kgCO ₂ e/m ²
Énergie	Financer exclusivement des projets d'électricité renouvelable

Grâce à ces engagements, Sienna intègre les objectifs climatiques dans l'ensemble de ses activités d'investissement, contribuant activement à la transition vers une **économie bas carbone et durable**.

Pour atteindre ces objectifs, Sienna a mis en place :

- Un guide personnalisé pour chaque stratégie d'investissement.
- Des guides sectoriels pour les industries à forte intensité de carbone, résumant les questions clés, les meilleures pratiques de décarbonation, les exigences en matière de données et les ressources pertinentes.
- Un arbre de décision décrivant le processus de due diligence pour les nouveaux emprunteurs opérant dans des secteurs couverts par l'initiative Science Based Targets (SBTi).
- La mesure annuelle de l'empreinte carbone totale (Scope 1, 2 et 3) des entreprises financées.

Sienna participe également à des initiatives industrielles promouvant une action climatique responsable dans le secteur financier.

La stratégie complète est détaillée dans la [feuille de route climat](#) de Sienna.

F. Biodiversité

S'appuyant sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, Sienna s'engage à protéger la biodiversité à travers les objectifs et actions suivants :

- **Intégration dans les processus d'investissement** : intégrer les considérations de biodiversité dans le score ESG, lancer un fonds de dette privée dédié à la biodiversité, et appliquer des exclusions sectorielles pour limiter l'exposition à des secteurs hautement polluants.
- **Engagement** : Dialoguer avec les entreprises et participer à des initiatives collaboratives de l'industrie pour promouvoir la conservation de la biodiversité.
- **Suivi de l'impact** : Évaluer l'impact des investissements sur la biodiversité à travers des analyses réalisées par des tiers.
- **Évaluation de la dépendance** : cartographier les secteurs de nos portefeuilles exposés aux risques financiers liés à la perte de biodiversité.

Ces engagements sont décrits plus en détail dans la [politique biodiversité de Sienna](#), qui guide l'intégration de la protection de la biodiversité dans nos activités et nos décisions d'investissement.

7. Reporting et transparence

Un reporting transparent et régulier est une pierre angulaire de l'approche durable de Sienna. Il permet au Groupe de faire preuve de responsabilité envers les clients, les parties prenantes et les régulateurs, de suivre les progrès par rapport aux objectifs de durabilité et de fournir des informations claires sur la performance environnementale, sociale et de gouvernance du Groupe et de ses investissements.

Des exemples clés de reporting incluent :

- **Rapport annuel de durabilité de Sienna** : Rapports consolidés au niveau du Groupe, incluant les mises à jour des progrès et les performances par rapport à tous les objectifs de durabilité, tant pour les investissements que pour les opérations.
- **Rapports réglementaires** : Conformité à des exigences telles que le rapport de l'article 29 pour les entités et fonds français, SFDR, CSRD, et d'autres réglementations applicables.
- **Rapports PRI** : Rapports de transparence et d'évaluation soumis aux Principes pour l'investissement responsable.
- **Rapports ESG au niveau du fonds** : Inclure des rapports d'impact lorsque cela est pertinent pour démontrer les résultats des stratégies ESG et axées sur l'impact.
- **Rapports personnalisés** : présentations et rapports personnalisés préparés pour répondre aux besoins spécifiques des clients.

8. Révision et supervision

Le conseil d'administration de Sienna est chargé de superviser et de valider la revue triennale de la politique de durabilité et de sa mise en œuvre. Cette revue est menée par les ressources ESG dédiées en coordination avec d'autres équipes concernées.

La politique de durabilité peut être revue plus fréquemment si des changements importants surviennent dans les processus, les exigences réglementaires ou l'environnement d'investissement afin de garantir qu'elle reste à jour, efficace et alignée sur les objectifs de durabilité de Sienna.

SIENNA GESTION, opérant sous la marque Sienna Investment Managers, est l'entité qui développe les expertises en gestion cotée et hybrides
I Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 829 688 € I RCS Paris 320 921 828 – Société de gestion de portefeuille
agrée par l'AMF sous le n° GP 97020 I Siège social : 21 boulevard Haussmann – 75009 Paris I www.sienna-gestion.com

SIENNA AM FRANCE, opérant sous la marque Sienna Investment Managers, est l'entité qui développe l'expertise en matière de dette privée
I Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 200 € I RCS Paris 415 084 433 – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous
le n° GP 97118 I Siège social : 21 boulevard Haussmann – 75009 Paris I www.sienna-im.com

